Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
Québec

Vulnérabilité sociale et économique dans la région de la Capitale-Nationale

Portrait des vulnérabilités dans le secteur de Basse-Ville

Un partenariat de la Direction de santé publique
et de VITAM - Centre de recherche en santé durable

CIUSSS de la Capitale-Nationale

Slim Haddad (MD, PhD), Jean-Simon Déry (MSc), Mélanie St-Onge (MSc)
avec la collaboration de Jade Talbot, Benoit Lalonde, Joël Provost, Rabi Joël Gansaonre, Richard Bélanger.

Une réalisation du service de surveillance/vigie de la Direction de santé publique de la région de la Capitale-Nationale et de l'équipe COMPASS-Québec de VITAM - Centre de recherche VITAM en Santé durable, du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

Présentation

Ce document porte sur la vulnérabilité sociale et économique dans les aires géographiques du quartier de Basse-Ville. Il s'inscrit dans une démarche collaborative visant à améliorer la compréhension des conditions rencontrées par les résidents de 20 secteurs[1] géographiques de la région de la Capitale-Nationale.

Un portrait spécifique est produit pour chacun des secteurs de la région. Ces portraits accompagnent et précisent les contenus des cartes interactives des vulnérabilités cumulées de la région. La vulnérabilité sociale et économique y est considérée sous un angle collectif, à l'échelle des espaces géographiques de petite taille que sont les aires de diffusion du Recensement canadien de 2021[2].

Le portrait repose sur un ensemble d'indicateurs destinés à qualifier l'ampleur des besoins des populations résidentes, de classer les aires de diffusion sur l'échelle du désavantage social, et d'identifier les espaces où se concentrent la précarité, l'isolement et les déficits d'opportunités.

L'indice de vulnérabilité socio-économique (IVSE) de la région de la Capitale-Nationale est proposé pour faciliter l'interprétation des statistiques fournies dans le portrait. Ce nouvel indicateur vise à résumer des dimensions clés de la vulnérabilité sociale et économique en une grandeur statistique unique, aisément interprétable. Il s'inscrit dans la lignée des indices dits de désavantage social à petite échelle conçus pour refléter les inégalités sociales et économiques dans des aires géographiques de petite taille[3].

L'indice est construit à partir de 12 indicateurs compositionnels[4] disponibles pour chaque aire de diffusion de chaque secteur ou quartier de la région. Les indicateurs couvrent des dimensions étroitement imbriquées, en lien avec les composantes matérielles et sociales du désavantage social, le degré d'instruction des populations résidentes, leur dépendance vis-à-vis à des programmes sociaux et leur composition démographique (proportion d'immigrants).

Deux versions complémentaires de l'indice sont disponibles :

- L'indice VSE LOCAL rend compte du cumul des désavantages sociaux de chaque aire de diffusion par rapport aux aires géographiques situées à proximité (les aires appartenant au même secteur). Il a plutôt vocation à soutenir une démarche d'étude ou de microplanification à l'échelle d'un quartier ou d'une petite municipalité par exemple.
- L'indice VSE MÉTROPOLITAIN traite des vulnérabilités de chaque aire de diffusion par rapport à l'ensemble des aires de l'agglomération de Québec. Il fournit un point de vue territorial de l'inégalité sociale allant au-delà des singularités locales, dans une perspective supramunicipale.

---

[1] Les secteurs sont, pour l'essentiel, calqués sur les limites territoriales définies par les découpages administratifs existants. Quelques redécoupages ad hoc ont été effectués en périphérie de la ville de Québec afin de reconstituer des territoires de référence plus homogènes et une composition sociologiquement et économiquement plus cohérente.

[2] L'aire de diffusion permet de tirer au mieux avantage du maillage du recensement et des statistiques fournies par Statistique-Canada qui la définit ainsi : « une petite unité géographique relativement stable … dont la population moyenne est de 400 à 700 habitants d'après les données du Recensement de la population précédent. » https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/az/definition-fra.cfm?ID=geo021. Accès le 13 février 2025.

[3] La plupart des indices de désavantage social à petite échelle ou « Small area Disadvantage index » s'inspirent des travaux conceptuels et méthodologiques de Townsend (Townsend, P. Deprivation. J. Soc. Pol. 1987, 16, 125–146).

[4] Un indicateur compositionnel est construit par agrégation des informations colligées auprès des résidents de l'aire de diffusion. Le processus d'agrégation conduit à décrire le groupe, c'est-à-dire l'aire de diffusion, en fonction de la composition de ses membres. La valeur statistique peut s'exprimer sous forme d'un pourcentage, d'une moyenne ou d'un écart-type. Un indicateur compositionnel se distingue d'un indicateur contextuel « vrai » qui vise à refléter une caractéristique intrinsèque d'une aire, plutôt que celle de ses résidents.

Le processus de construction de l'indice est comparable pour les deux versions; seul le groupe de référence change [5].

Les marqueurs de vulnérabilité présentés sont complétés par un ensemble d'indicateurs qui traitent de la composition démographique des aires de diffusion, de la situation économique des populations résidentes, de la mobilité active, de l'habitat, de l'accessibilité à diverses ressources collectives et de l'aménité de l'environnement.

Les applications possibles des outils cartographiques et statistiques proposés sont multiples :

- estimation des besoins propres à un espace géographique particulier,
- cartographie de l'inégalité sociale,
- analyse des déterminants sociaux de la santé,
- anticipation et prévision de risques à la santé,
- identification et ciblage des milieux de vie prioritaires,
- estimation des besoins de services de santé de première ligne,
- contribution à une approche de santé publique de précision centrée sur le « local »,
- planification des investissements publics et allocation de ressources en faveur de territoires prioritaires,
- suivi-évaluation des retombées d'interventions affectant ou ciblant les populations locales,
- etc.

Une connaissance fine des poches de vulnérabilité sociale et économique trouve aussi son intérêt dans des situations – catastrophes naturelles, crises économiques, tensions sociales, politiques de stabilisation– pouvant affecter de manière disproportionnée des territoires où se concentrent les précarités sociales. Les pouvoirs publics, les responsables locaux et la société civile sont alors en mesure d'anticiper les impacts délétères de ces évènements dans des zones géographiques abritant des populations fragilisées et de se préparer à déployer des stratégies de protection appropriées.

La cartographie et les portraits par secteur sont conçus par ailleurs, pour faciliter l'échange entre décideurs, professionnels, élus ou membres de la société civile concernés sur des bases explicites, reproductibles et éventuellement consensuelles.

L'indice et les cartes sont disponibles librement afin d'encourager leur utilisation à des fins de recherche, de planification de services ou d'évaluation.

Les lecteurs sont invités à consulter le guide de présentation des indicateurs. On y retrouve la définition de chaque indicateur, sa source et la méthodologie utilisée pour sa construction. La conception, le développement et l'étude des propriétés métriques des deux indices de vulnérabilité socio-économique sont exposés en détail dans le rapport méthodologique.

[5] Dans les deux cas, une valeur de l'indice égale à 12 signifie qu'une aire figure 12 fois sur 12 dans le 25e percentile des aires les plus désavantagées parmi les aires de son groupe de référence. Une valeur égale à 5 signifie que l'aire figure parmi les aires plus désavantagées 5 fois sur 12. Une aire ne figurant jamais parmi les 25% les plus désavantagées, se voit attribuer un score de zéro. Pour plus de détails, consulter le document « Guide des indicateurs ».

Vulnérabilités socio-économiques cumulées

La figure 1 rend compte de la répartition géographique de l'indice de vulnérabilité socio-économique (IVSE) métropolitain au sein de l'agglomération de Québec. Un territoire de couleur vert foncé ne figure jamais (pour aucun des 12 indicateurs) dans le 25e percentile des territoires les plus désavantagés. Une couleur tirant vers l'orange traduit un niveau de défavorisation plus marqué d'une aire de diffusion. Les aires cumulant le plus de vulnérabilités se situent au Sud-Est, dans les quartiers centraux de la Ville de Québec. Le secteur de Basse-Ville en fait partie.

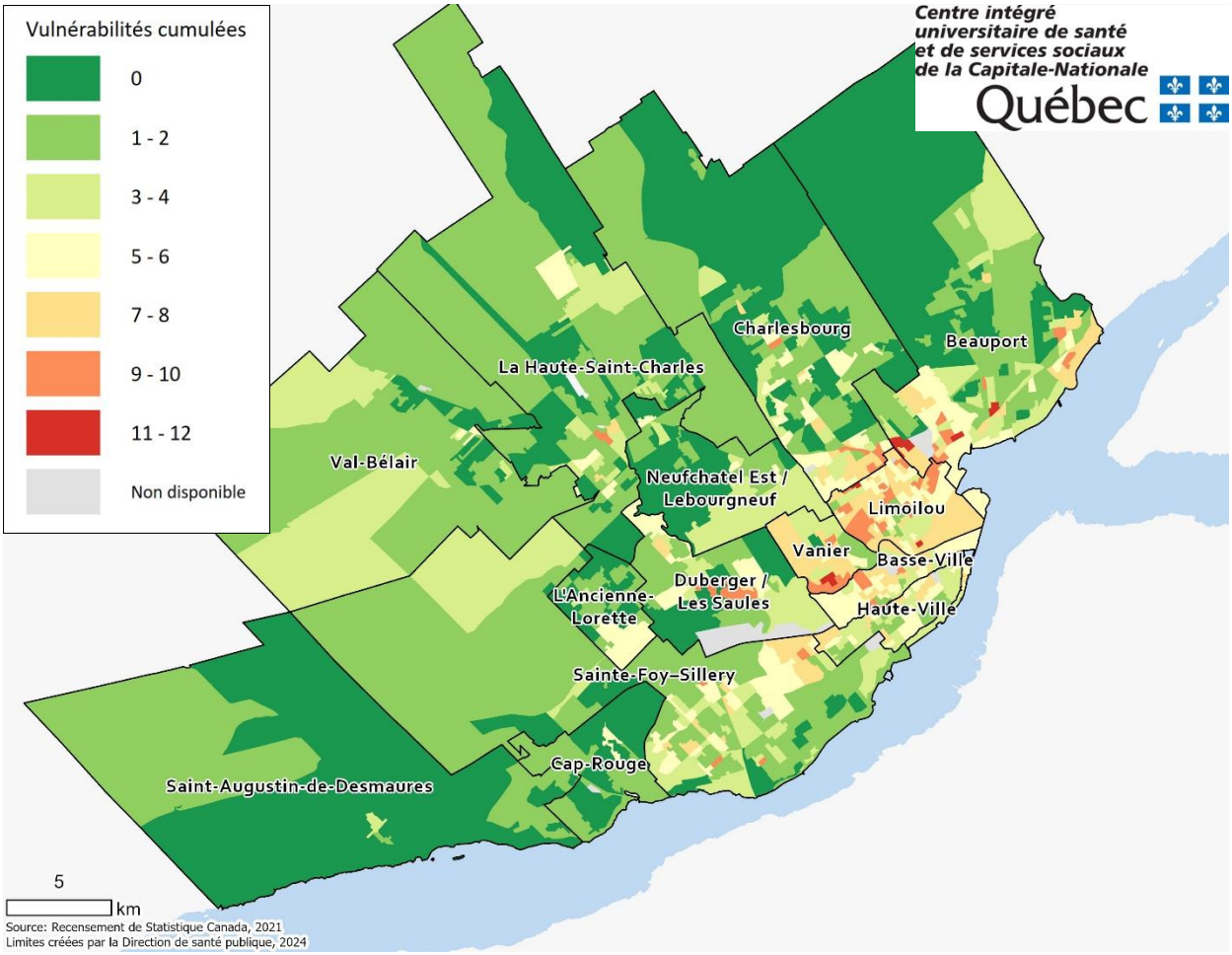

Figure 1. Distribution spatiale de l'indice de vulnérabilité sociale et économique métropolitain dans l'agglomération de Québec.

La figure 2 présente la répartition des 46 aires de diffusion du secteur de Basse-Ville selon la valeur des deux versions de l'IVSE. La première carte est un agrandissement de celle présentée à la figure 1. Elle expose la distribution de l'indice métropolitain au sein du secteur. La seconde présente la distribution de l'IVSE local.

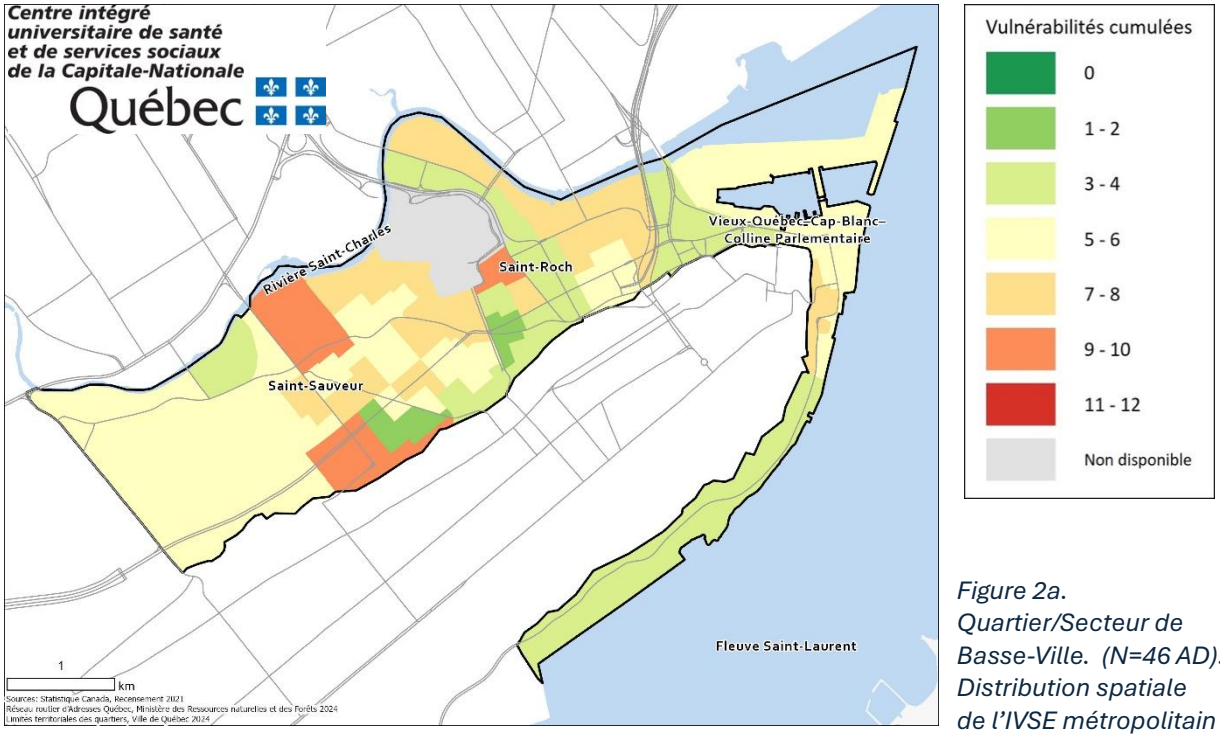

Figure 2a. Quartier/Secteur de Basse-Ville. (N=46 AD). Distribution spatiale de l'IVSE métropolitain

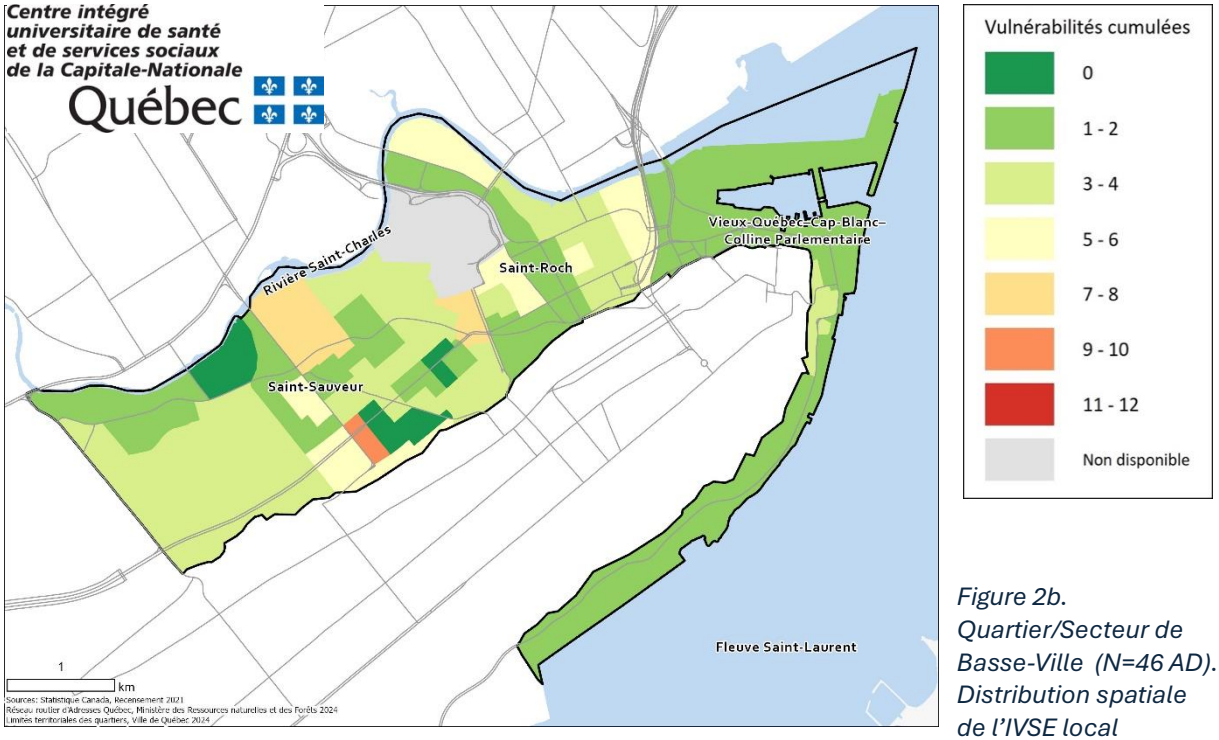

Figure 2b. Quartier/Secteur de Basse-Ville (N=46 AD). Distribution spatiale de l'IVSE local

La distribution de fréquences des deux indices est exposée à la figure 3.

Les aires géographiques de Basse-Ville tendent à figurer parmi les territoires désavantagés de l'agglomération de Québec. La majorité des aires du quartier cumulent 5 vulnérabilités ou plus (figures 2 et 3, barres de couleur orangée). La moyenne et la médiane de l'indice métropolitain sont respectivement de 5,9 et 6 pour les AD de Basse-Ville ; elles sont respectivement de 2,0 et 3,0 pour l'ensemble des aires de l'agglomération de Québec.

Les valeurs de l'IVSE local se situent plutôt dans le bas du spectre. Les trois quarts des aires de diffusion présentent des vulnérabilités cumulées inférieures à 5 (figure 3, barres de couleur grise). La moyenne est de 3,1et la médiane de 3.

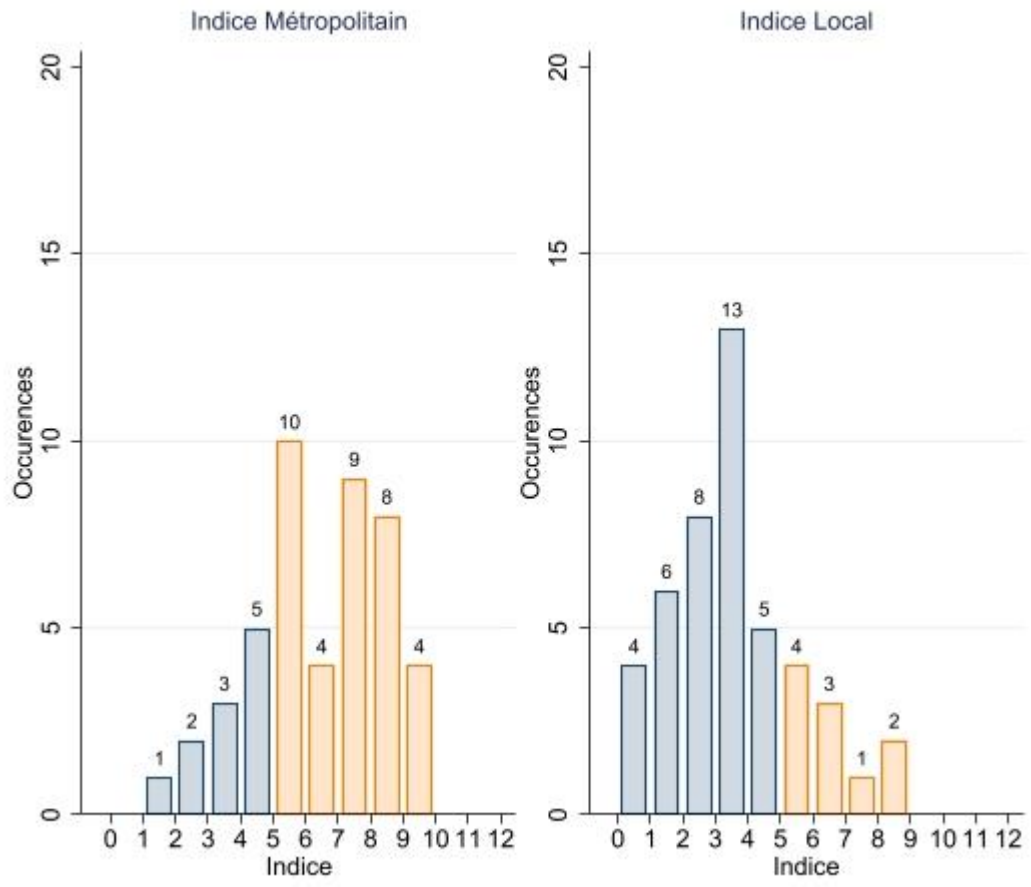

Figure 3. Quartier/Secteur de Basse-Ville. *(N=46 AD). Distribution de fréquences de l'indice métropolitain (panneau de gauche) et de l'indice local (panneau de droite).*

La figure 4 expose le degré d'inégalité en matière de vulnérabilité sociale au sein de chaque secteur ou quartier. L'ampleur de l'inégalité est appréhendée par l'indice de Gini. L'indice est égal à zéro quand la distribution est parfaitement égalitaire. Sa valeur augmente à mesure que croît l'inégalité dans la distribution. La valeur maximale de l'indice est de 1.

Les secteurs géographiques de la région sont ordonnés dans la figure 4 en fonction de la valeur de l'indice de Gini. Chaque ligne verticale correspond à un secteur géographique. Le secteur de Basse-Ville se situe parmi les secteurs les plus homogènes, au 2e rang des 20 secteurs de la région. Si l'on ne considère que les 14 secteurs de l'agglomération de Québec, il figure au premier rang des quartiers et secteurs les plus homogènes.

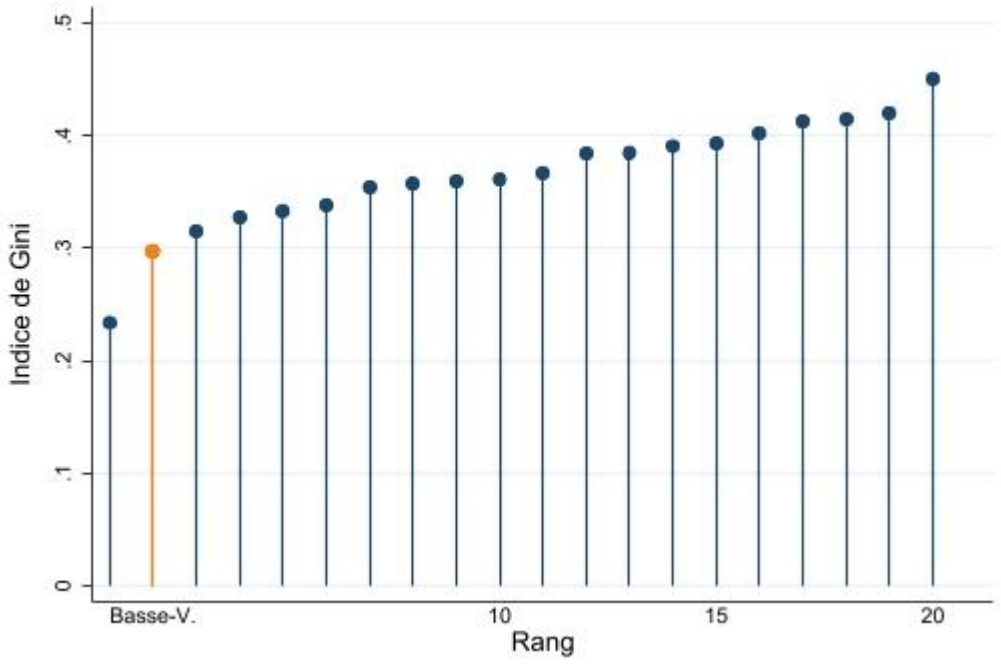

Figure 4.IVSE local : Comparaison des inégalités entre aires de diffusion au sein de chaque secteur.

La figure 5 permet de mettre en perspective les conditions sociales rencontrées dans Basse-Ville avec celles des 13 autres secteurs de l'agglomération de Québec. L'axe des ordonnées présente la moyenne de l'indice métropolitain dans chacun des secteurs de l'agglomération. Il reflète ainsi la position de chaque unité d'observation sur l'échelle du désavantage social. Un trait horizontal permet de distinguer les unités dont les besoins sont les plus prononcés (indice moyen >4; approximativement le premier quartile). L'axe des abscisses rend compte du degré d'homogénéité du secteur et sa position sur l'échelle des inégalités. L'inégalité est appréhendée par l'indice de Gini. Un trait vertical sépare les 4 territoires les plus homogènes (approximativement, le premier quartile).

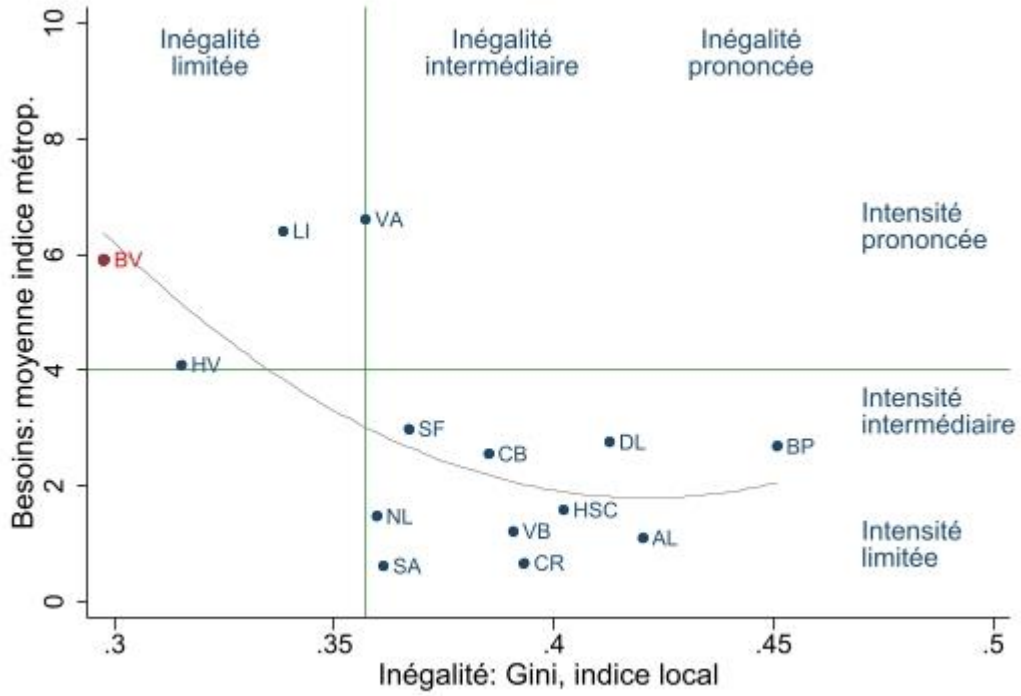

Figure 5. Vulnérabilité socio-économique dans les quartiers et secteurs de l'agglomération de Québec: intensité des besoins et inégalités entre aires de diffusion.
Légende : BV : Basse-ville, LI : Limoilou, VA : Vanier, HV : Haute-Ville, SF : Sainte-Foy-Sillery, NL : Neufchâtel-E/Lebourgneuf, SA : St-Augustin-de-Desmaures, CR : Cap-Rouge, CB : Charlesbourg, VB : Val-Bélair, HSC : Haute-St-Charles, DL : Duberger/Les-Saules, AL : L'Ancienne-Lorette, BP : Beauport.

Quatre quartiers se distinguent par leur relative homogénéité (Basse-Ville, Vanier, Limoilou et Haute-Ville). La vulnérabilité cumulée y est aussi plus marquée (Indice >4). Les besoins sont sensiblement moins intenses dans les 10 autres quartiers et secteurs. Ils sont aussi nettement plus hétérogènes.

Comme en Haute-Ville et à Limoilou, les inégalités socio-économiques sont peu marquées dans le secteur de la Basse-Ville. Mais le secteur est en position défavorable en termes d'intensité des besoins de sa population.

Quels enseignements pourrait-on en retirer en matière d'action publique? Toutes choses étant égales par ailleurs et en faisant abstraction de toute autre considération, ces deux paramètres mis en perspectives révèlent :

- des secteurs où les besoins sont élevés et distribués de manière relativement homogène. Les interventions pourraient gagner à y être à la fois vigoureuses et peu ou pas différenciées. Le secteur Basse-Ville relèverait de ce premier groupe;

- des secteurs hétérogènes incluant des poches de vulnérabilité où se concentre le désavantage social, et dont les besoins sont en moyenne, de basse ou moyenne intensité. La satisfaction des besoins et la réduction des inégalités appellent ici, plutôt des stratégies d'action fondées sur un ciblage approprié et une orientation des efforts en faveur des aires les plus désavantagées.

Les tableaux 1 et 2 permettent d'examiner plus en détail la distribution de l'IVSE local et les 12 indicateurs socio-économiques qui le composent. Ils exposent diverses statistiques descriptives usuelles.

Tableau 1. Quartier/Secteur de Basse-Ville. Indicateurs composant l'indice de vulnérabilité socio-économique local. Statistiques descriptives.

	Unité	Minimum	Maximum	Étendue	Moyenne	Médiane
Indice VSE Local	Indice	0,0	9,0	9,0	3,1	3,0
Revenu total moyen en 2020	$	9 760	62 600	52 840	42 812,2	42 100
Pourcentage de personnes séparées, divorcées, veuves	%	7	22	14	13,5	12
Pourcentage de familles monoparentales	%	0	50	50	18,8	17
Pourcentage de personnes vivant seules	%	23	60	37	37,1	37
Pourcentage de personnes sans certificat, diplôme	%	0	36	36	16,1	15
Pourcentage de personnes ayant un emploi	%	70	97	26	90,2	90
Pourcentage d'immigrants	%	0	45	45	9,5	8
Pourcentage de personnes sous le seuil de revenu	%	6	33	26	14,6	13
Pourcentage de ménages consacrant plus de 30% du revenu aux frais de logement	%	6	32	26	18,8	19
Pourcentage de logements requérant des réparations majeures	%	0	17	17	8,2	8
Pourcentage de bénéficiaires de transferts gouvernementaux	%	60	79	19	71,5	72
Pourcentage de bénéficiaires de l'assurance-emploi	%	4	19	15	13,8	14

Tableau 2 : Quartier/Secteur de Basse-Ville. Indicateurs composant l'indice de vulnérabilité socio-économique local. Mesures d'inégalité.

	Unité	Écart-type	Coeff. variation	Distance Inter-Q.	Indice de Gini
Indice VSE Local	Indice	2,1	0,67	2,0	0,30
Revenu total moyen en 2020	$	8 886,6	0,21	8 000,0	0,10
Pourcentage de personnes séparées, divorcées, veuves	%	3,8	0,28	6,3	0,16
Pourcentage de familles monoparentales	%	9,5	0,51	13,2	0,26
Pourcentage de personnes vivant seules	%	8,7	0,24	9,4	0,13
Pourcentage de personnes sans certificat, diplôme	%	8,0	0,50	9,6	0,25
Pourcentage de personnes ayant un emploi	%	4,6	0,05	4,9	0,03
Pourcentage d'immigrants	%	7,5	0,79	6,2	0,34
Pourcentage de personnes sous le seuil de revenu	%	6,4	0,44	6,6	0,23
Pourcentage de ménages consacrant plus de 30% du revenu aux frais de logement	%	5,9	0,31	6,7	0,17
Pourcentage de logements requérant des réparations majeures	%	4,0	0,48	4,8	0,03
Pourcentage de bénéficiaires de transferts gouvernementaux	%	4,0	0,06	5,5	0,11
Pourcentage de bénéficiaires de l'assurance-emploi	%	2,8	0,20	3,3	0,24

Il y a peu d'écart entre les 46 aires de diffusion du quartier en matière d'emploi, et de transferts gouvernementaux et de bénéficiaires de l'assurance-emploi. L'indice de Gini est inférieur à 0,2 pour 7 des 12 indicateurs composant l'indice local. Les cinq indicateurs excédant cette valeur sont : la proportion de familles monoparentales (Gini=0,26), la proportion de personnes sans certificats ni diplômes (Gini=0,25), la proportion d'immigrants (Gini=0,34), la proportion de personnes sous le seuil de revenu (Gini=0,23) et la proportion de logements nécessitant des réparations majeures (Gini=0,24).

La figure 6 complète de manière plus visuelle ce portrait des inégalités entre aires géographiques. Les courbes de Lorenz constituent un pendant graphique aux indices de Gini. La courbe se confond avec la bissectrice (ligne noire) si le coefficient de Gini est égal à zéro et qu'il y a donc égalité parfaite entre les unités d'observation. Sa concavité s'accentue à mesure qu'augmente la valeur de l'indice de Gini. Plus la courbe s'éloigne de la diagonale et plus la distribution est inégale. Afin de ne pas surcharger la figure, ne sont incluses que les courbes de l'indice local et des 4 items pour lesquels l'inégalité est la plus marquée.

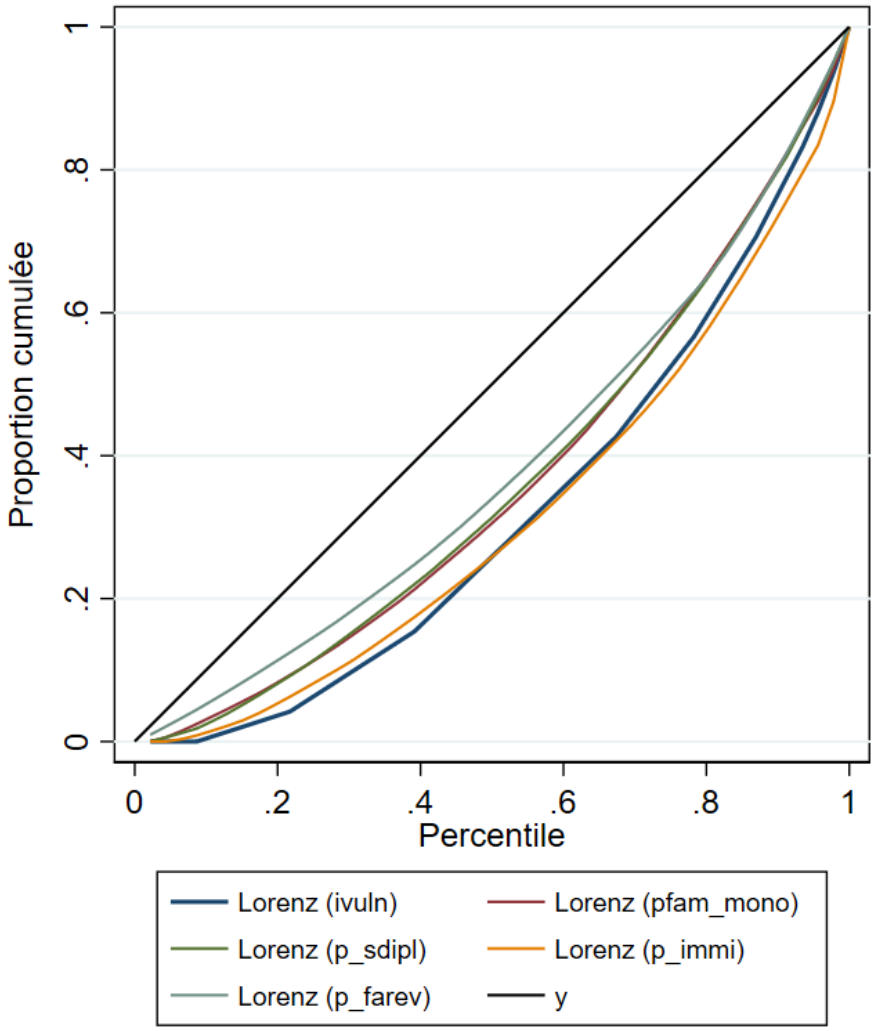

Figure 6. Quartier/Secteur de Basse-Ville. *Courbes de Lorenz.*
ivuln : Indice de vulnérabilité sociale et économique local; pfam_mono : proportion de familles monoparentales, p_sdipl: proportion de personnes sans certificats ni diplômes, p_immi: proportion de migrants p_farev: proportion de personnes à faible revenu.

****

Le tableau 3 expose les valeurs des différentes mesures de vulnérabilité socio-économique dans les aires cumulant au moins 5 vulnérabilités. Leur position au sein du quartier est visible sur les cartes interactives (carte des aires géographiques les plus désavantagées). Ces aires sont susceptibles de faire l'objet d'une attention particulière, voire, d'interventions ciblées.

Tableau 3. Quartier/Secteur de Basse-Ville. Aires de diffusion les plus désavantagées.

Aire de diffusion	Indice VSE local	Popu-lation	Revenu total moy.	% séparées, divorcées ou veuves	% familles mono-parent.	% vivant seules	% sans certificat diplôme	% ayant un emploi	% immigr.	% sous le seuil de revenu	% consacrant 30% et plus du revenu au logement.	% logements nécessitant réparations majeures	% bénéfic. transferts gouv.	% bénéfic. assurance-emploi	Indice VSE métro-politain
24230154	6,0	487,	38600,	20,2	9,1	60,5	21,5	84,1	9,2	32,6	9,1	0,0	77,1	10,8	7,0
24230158	5,0	445,	33800,	11,8	23,5	27,	35,7	89,5	45,4	19,1	14,3	16,7	68,4	13,2	7,0
24230159	6,0	772,	37400,	11,9	26,7	34,4	20,7	86,8	26,8	22,1	25,6	7,3	72,2	14,3	9,0
24230162	7,0	581,	36600,	17,3	11,1	54,	17,4	87,5	6,7	24,8	25,	5,5	75,7	11,2	8,0
24230278	5,0	607,	35600,	10,7	25,	33,9	22,3	91,9	9,	9,9	28,9	9,2	73,	16,2	8,0
24230291	8,0	583,	37200,	17,3	30,	45,4	15,3	89,6	9,6	23,1	26,3	10,7	77,2	11,9	9,0
24230847	9,0	384,	33200,	17,6	50,	40,3	31,1	86,	16,9	28,6	11,8	3,9	77,6	14,9	10,0
24230848	5,0	492,	36400,	21,5	25,	39,4	23,9	88,6	0,0	15,5	18,4	14,	71,2	15,2	9,0
24230883	5,0	493,	42400,	18,6	27,3	35,7	24,7	94,7	13,2	12,2	9,1	0,0	74,1	10,6	8,0
24231030	6,0	705,	35000,	19,8	31,	38,3	15,4	90,8	14,7	14,2	22,7	2,3	79,2	13,3	8,0
Moyenne	**6,2**	**554,9**	**36620,**	**16,7**	**25,9**	**40,9**	**22,8**	**89,**	**15,1**	**20,2**	**19,1**	**7,**	**74,6**	**13,2**	**8,3**

Les tableaux 4 à 9 et la figure 7 fournissent des indications permettant de préciser ou mettre en contexte les résultats présentés ci-dessus. Ils traitent de la composition démographique des aires de diffusion, de la situation économique des populations résidentes, de la mobilité active, de l'habitat, de l'accessibilité de diverses ressources collectives et de l'aménité de l'environnement.

Population

Tableau 4. Quartier/Secteur de Basse-Ville. Indicateurs démographiques (N=17).

#	Indicateur	Unité	Minimum	Maximum	Moyenne	Écart-type	Médiane	Dist. Inter-Q
1	Population totale (2021)	N	344	961	580,3	146,7	530	206,0
2	Total - Familles de recensement dans les ménages privés	N	55	255	123,6	40	113	45,0
3	Nombre de personnes dans les ménages privés	N	198	655	352,3	102,2	338	147,0
4	Densité de population	pers./ km2	574	18659	9091,	4748,3	9991	7604,2
5	Âge médian de la population	Années	31	63	40,8	7,5	38	9,2
6	Pourcentage de la population âgée de moins de 15 ans	%	3	20	9,9	4,4	10	6,2
7	Pourcentage de la population âgée de 65 ans et plus	%	7	47	18,2	9,1	15	13,1
8	Population de 0 à 4 ans	N	0	55	22,3	12,1	20	10,0
9	Population de 5 à 9 ans	N	0	55	18,8	12,3	15	15,0
10	Population de 10 à 14 ans	N	0	45	16,	11,2	13	10,0
11	Population de 15 à 64 ans	N	185	695	420,1	122,6	403	200,0
12	Population de 65 ans et plus	N	30	205	102,5	47,6	93	70,0
13	Population de 85 ans et plus	N	0	80	10,2	13,7	5	10,0
14	Pourcentage de la population qui s'identifie comme une minorité visible ou autochtone	%	0	53	12,1	9,8	9	10,7
15	Pourcentage de résidents n'étant pas citoyens canadiens	%	0	23	8,6	5,4	8	5,8
16	Pourcentage de personnes immigrantes récentes	%	0	100	25,1	27,3	24	38,2
17	Pourcentage de personnes ne connaissant pas une langue officielle	%	0	5	0,6	1,2	0	1,0

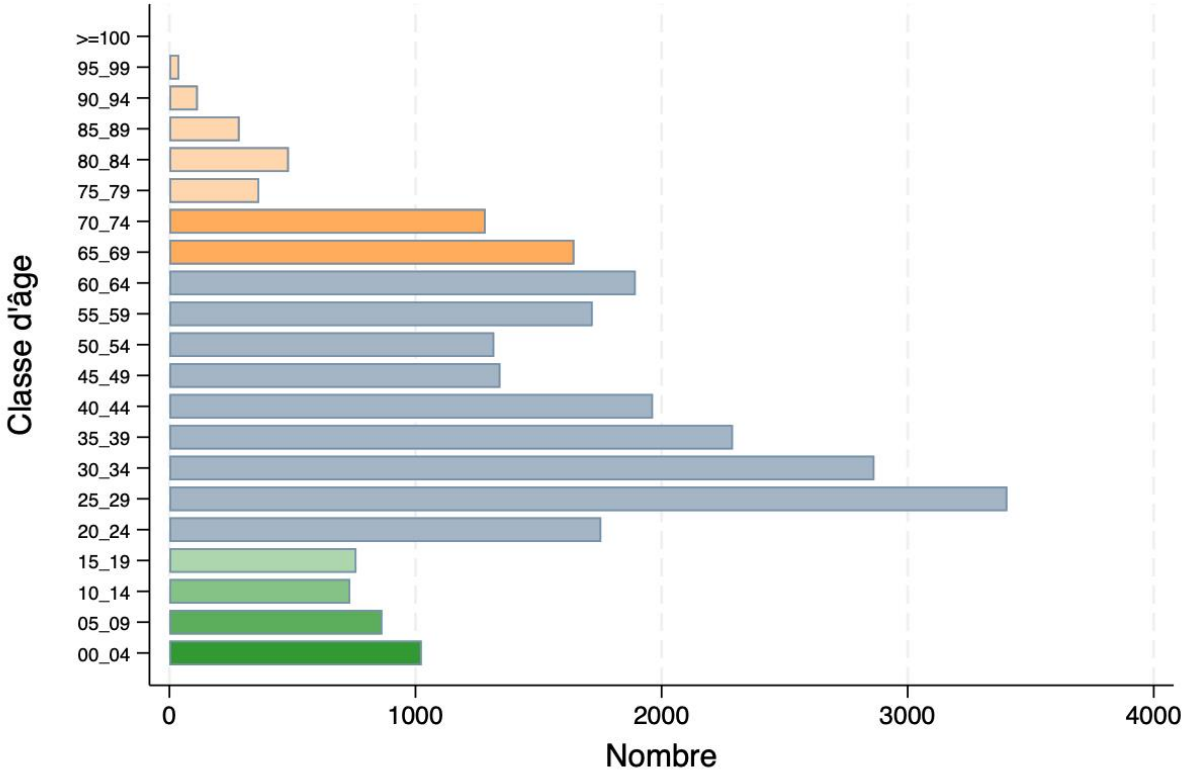

Figure 7. Quartier/Secteur de Basse-Ville. Pyramide des âges

Autres indicateurs pertinents

Tableau 5. Quartier/Secteur de Basse-Ville. Emploi, revenu et transferts gouvernementaux.

#	Indicateur	Unité	Minimum	Maximum	Moyenne	Écart-type	Médiane	Dist. Inter-Q
1	Taux d'activité	%	42	82	66,8	9,6	67	10,2
2	Taux de chômage	%	0	32	9,6	5,	9	5,2
3	Revenu personnel médian après impôt en 2020	$	23400	43600	33143,5	4223,	33000	4800,0
4	Revenu familial médian après impôt en 2020	$	52000	94000	71693,5	8583,4	71250	8500,0
5	Nombre de bénéficiaires de transferts gouvernementaux âgés de 15 ans et plus	N	255	675	429,9	109,7	415	160,0
6	Transferts gouvernementaux moyens en 2015 parmi les bénéficiaires ($)	$	4220	11105	7596,	1414,4	7504	2098,0

Tableau 6. Quartier/Secteur de Basse-Ville. Habitat.

#	Indicateur	Unité	Minimum	Maximum	Moyenne	Écart-type	Médiane	Dist. Inter-Q
1	Densité de logements	N/km2	420	12300	5867,4	3029,3	6355	4532,4
2	Proportion de ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement	%	0	20	8,5	5,	9	5,1
3	Proportion de logements loués	%	35	98	74,8	13,2	79	17,8
4	Loyer mensuel brut moyen	$	520	1136	752,4	117,3	743	116,0
5	Proportion de logements construits avant 1960	%	6	82	50,1	17,3	50	24,6
6	Proportion de ménages ayant déménagé dans la dernière année	%	6	30	14,5	6,1	14	8,9

Tableau 7. Quartier/Secteur de Basse-Ville. Mobilité active.

#	Indicateur	Unité	Minimum	Maximum	Moyenne	Écart-type	Médiane	Dist. Inter-Q
1	Pourcentage de personnes utilisant le vélo pour se rendre au travail	%	0	12	3,4	3,8	1	6,7
2	Pourcentage de personnes utilisant la marche pour se rendre au travail	%	5	64	24,7	10,3	23	14,0
3	Pourcentage de personnes utilisant le transport en commun pour se rendre au travail	%	8	46	19,6	8,9	18	11,2
4	Pourcentage de la population de 15 ans et plus se déplaçant en véhicule motorisé	%	27	83	49,6	11,8	50	14,5
5	Pourcentage de la population de 15 ans et plus se déplaçant en transport durable en 2021	%	19	75	45,9	11,8	44	11,8
6	Pourcentage de la population de 15 ans et plus se déplaçant en transport durable en 2016	%	16	79	53,5	13,3	56	18,5

Tableau 8. Quartier/Secteur de Basse-Ville. Accessibilité[6] des ressources collectives.

#	Indicateur	Unité	Minimum	Maximum	Moyenne	Écart-type	Médiane	Dist. Inter-Q
1	Nombre de bibliothèques (privées et publiques) accessibles	N	0	6	2,4	1,8	2	3,0
2	Nombre de CPE accessibles	N	0	9	4,8	1,9	4	2,0
3	Nombre d'écoles préscolaires et primaires accessibles	N	0	4	2,2	1,1	2	2,0
4	Nombre d'écoles secondaires accessibles	N	0	2	,6	,7	0	1,0
5	Nombre de dépanneurs accessibles	N	0	11	5,8	2,3	6	2,0
6	Nombre d'épiceries accessibles	N	0	22	11,5	4,6	13	5,0
7	Nombre de pharmacies accessibles	N	0	10	5,6	2,3	6	3,0
8	Nombre d'arrêts du RTC accessibles	N	18	96	76,7	18,9	82	17,0
9	Nombre de parcours du RTC accessibles	N	2	66	36,2	20,8	38	44,0
10	Nombre d'arrêts du RTC pondérés par le nombre de parcours accessibles	N	1	45	20,7	13,1	20	23,0
11	Nombre de parcs accessibles	N	0	16	6,6	3,5	7	5,0
12	Nombre d'installations culturelles accessibles	N	0	33	11,7	8,	11	12,0
13	Nombre d'installations sportives et récréatives accessibles	N	0	9	5,8	2,3	7	2,0
14	Nombre d'organismes communautaires accessibles	N	0	26	12,1	7,3	11	13,0
15	Nombre d'écoles préscolaires, primaires et secondaires accessibles	N	0	6	2,8	1,4	3	2,0
16	Nombre de CPE, de garderies subventionnées et non subventionnées accessibles	N	0	12	5,7	2,8	4	4,0
17	Nombre d'établissements de soins de santé accessibles	N	0	7	4,3	1,9	5	3,0
18	Nombre de parcs, d'installations sportives, récréatives et culturelles accessibles	N	1	50	24,1	11,5	25	17,0
19	Nombre de types différents de services de proximité accessibles (parmi 9 RC*)	N	3	9	8,7	1,1	9	0,0
20	Nombre total de services de proximité accessibles (parmi 9 RC*)	N	4	68	36,9	15,	38	21,0

*RC : Ressources communautaires

[6] Pour chaque type de ressource, la statistique réfère au nombre de ressources accessibles à 15 minutes de marche à partir du centre moyen pondéré (par le nombre de logements) d'une aire de diffusion.

Tableau 9. Quartier/Secteur de Basse-Ville. Aménité de l'environnement.

#	Indicateur	Unité	Minimum	Maximum	Moyenne	Écart-type	Médiane	Dist. Inter-Q
1	Classe d'accessibilité à la vie active	Indice (0-5)	2	5	4,4	,8	5	1,0
2	Indice d'entropie	Indice (0-1)	0	1	,5	,2	1	0,4
3	Indice de potentiel piétonnier	Indice	43	100	92,7	14,2	98	7,0
4	Proportion de logements situés près des grandes routes	%	0	100	44,4	39,9	34	83,6
5	Accès aux parcs et espaces verts	mètres	59	1084	398,6	216,3	379	264,5
6	Accès au commerce d'alimentation le plus proche	mètres	9	2140	327,5	376,7	234	249,0
7	Indice de désert alimentaire en 2018	Indice (1-5)	1	2	1,3	,6	1	1,0
8	Indice d'exposition aux jeux de hasard et d'argent	Indice (1-5)	1	5	3,	1,4	3	2,0
9	Indice de vulnérabilité aux jeux de hasard et d'argent.	Indice (1-5)	1	5	2,8	1,7	2	4,0
10	Zones d'intervention sur les inégalités face au jeu	Indice (1-5)	1	3	2,	,8	2	2,0
11	Densité médiane des événements de crimes contre la personne par aire de diffusion	*	0	9	,8	2,	0	0,0
12	Densité médiane des événements de crimes contre la propriété par aire de diffusion	*	0	90	31,4	24,6	27	33,0
13	Densité médiane des événements non criminels par aire de diffusion	*	0	190	53,5	42,2	52	57,0
14	Concentration moyenne annuelle d'ozone	ppm	14	29	23,8	2,1	23	1,8
15	Concentration moyenne annuelle de particules fines	ppm	0	8	5,8	1,3	6	1,0
16	Concentration moyenne annuelle de dioxyde de soufre	ppm	0	1	0,0	,2	0	0,2

* Densité médiane des évènements recensés par km2